

permette d'acheter à juste prix les biens mis en vente et de vivre sans inflation ni déflation, de fournir à la Banque du Canada les crédits nécessaires à son administration et ceux dont auront besoin les municipalités, les commissions scolaires et, en général, tous les développements requérant du capital social au prix coûtant, pourvu que les possibilités de production et les besoins existent. Ces prêts devraient être remboursés dans la mesure de la dépréciation de l'actif social créé. Tout ceci devrait permettre la réduction et la liquidation éventuelle de la dette publique. Celle-ci est un fardeau épouvantable, qui s'alourdit chaque année. Les taxes et les impôts des contribuables servent à payer tribut à la haute finance. Cela coûte plus cher chaque année. Les obligations du gouvernement sont vendues à des taux d'intérêt toujours de plus en plus élevés au bénéfice des grands manitous de la finance, qui jouissent alors de millions de dollars qu'ils n'ont jamais gagnés eux-mêmes.

Il est résolu, monsieur le président, que nous devrions créer une commission nationale de crédit indépendante et responsable au Parlement de l'administration de la politique financière. C'est ce que ce comité dont nous avons parlé devrait étudier et devrait mettre en application.

Il serait du devoir de cette Commission d'établir un système de comptabilité indiquant l'actif et le passif du Canada, l'appréciation et la dépréciation, en utilisant à cette fin les divers services de statistique qui existent ou qui seront créés afin de mesurer, à intervalles réguliers, l'augmentation de la richesse réelle du Canada et le montant additionnel de pouvoir d'achat devant être mis graduellement en circulation.

Voilà des solutions que personne, à part nous, n'a préconisées à la Chambre. On a certainement trouvé drôle, à plusieurs reprises, que l'on préconise à la Chambre ou aux dirigeants de l'économie des principes semblables, mais il s'agit de principes humains, chrétiens, valables, qui méritent d'être étudiés et mis en application par le gouvernement actuel, puisqu'il détient le pouvoir.

Le gouvernement actuel a le pouvoir: qu'il le garde, mais qu'il donne satisfaction à la population. Qu'il donne aux Canadiens ce qu'ils ont le droit d'avoir, c'est-à-dire une législation basée sur la réalité, donnant à chaque individu le droit de vivre convenablement. Nous ne demandons pas autre chose. Nous avons été élus pour le réclamer de nos dirigeants. Qu'ils conservent le pouvoir, à condition de faire les réformes qui s'imposent pour que tous puissent vivre honorablement et convenablement.

Je n'en dirai pas plus aujourd'hui. Je crois avoir fait un exposé assez complet de la situation économique en citant ces quelques faits. Quelques-uns s'ouvriront les yeux et considéreront nos propositions pour qu'on en vienne à un règlement satisfaisant pour la population, qui aurait alors à sa disposition tous les biens et les services disponibles.

[Traduction]

M. Steven Otto (York-Est): J'ai écouté attentivement tous les députés qui ont commenté le bill. Votre Honneur aura certainement constaté qu'en réalité on traite deux questions. La première est le bill dont nous sommes saisis, et ensuite il s'agit de solutions économiques à long terme, dont l'une a été évoquée par à peu près tous les orateurs. Les deux aspects sont manifestement étroitement liés et je ne vois pas comment l'on peut commenter le bill lui-même sans aborder d'autres questions qui, bien entendu, ont un caractère bien plus fondamental.

[M. Latulippe.]

• (12.20)

Après avoir entendu certaines critiques du bill, je comprends fort bien ceux qui ne l'appuient pas. Toutefois, je ne vois pas quelle autre mesure le gouvernement aurait pu prendre. Personne n'a proposé de remède immédiat applicable d'urgence, et le bill à l'étude s'applique à une situation d'urgence. Les députés se rappelleront qu'immédiatement après que le président des États-Unis eut lancé sa bombe, toutes les industries canadiennes dépendant dans une large mesure des exportations, et elles sont nombreuses, ont pris peur. Les banquiers ont pris peur le mardi et le mercredi et leur ont déclaré: «Eh bien, nous avons financé jusqu'ici vos ventes sur vos stocks sachant que vous pouviez vendre sur le marché américain avec une marge de 5 ou 6 p. 100. Maintenant, vous allez verser un supplément de 10 p. 100; alors, comment pouvons-nous continuer à financer vos stocks?» Nous savons aussi qu'un grand nombre de travailleurs ont été congédiés et que la panique s'est emparée de nombreux hommes d'affaires et fabricants de produits d'exportation. Il fallait donc agir immédiatement et je dirais que ce bill, que j'espère qu'on adoptera cet après-midi, arrivera assez tôt encore pour donner à nos entrepreneurs un peu de confiance et quelque aide dans l'immédiat et à court terme.

On a fait des commentaires sur la somme d'argent prévue dans le bill. La somme de 80 millions de dollars n'est pas mince. D'autre part, les députés comprendront que l'industrie et le commerce ne relèvent pas exclusivement de la compétence fédérale. A vrai dire, le premier ministre de l'Ontario a déclaré déjà qu'il présentera un bill semblable à celui-ci pour procurer de l'aide, et j'espère que d'autres gouvernements provinciaux feront de même. Cela portera le montant global de l'aide à près de 160 millions de dollars, la somme requise. Ainsi, comment les députés peuvent-ils arguer sur le montant offert? Sans doute, on ne compte pas que le gouvernement canadien assume tous les frais, alors que les provinces se reconnaissent une certaine responsabilité.

Quant à la Commission qui sera instituée, elle devra remédier à des problèmes de toutes sortes et je ne vois pas comment le gouvernement ou ses ministères auraient pu se prononcer dans les cas des demandes qui leur auraient été faites. Une commission s'impose donc et je suis heureux de la voir dotée de pouvoirs considérables. Il va de soi qu'elle ne distribuera pas des fonds sans discernement. On exigera des preuves. Les requérants devront démontrer la nécessité d'obtenir de l'assistance par suite de l'application de la surtaxe. J'espère que la Commission pourra voir venir les événements et faire en sorte que les compagnies canadiennes tiennent le coup et que l'on pourra envisager de nouveaux marchés ailleurs qu'aux États-Unis.

En fin de compte, le bill à l'étude est excellent à mes yeux. C'était la seule mesure à prendre pour remédier à la situation actuelle et ses effets se feront sentir séeance tenante. Les hommes d'affaires vont pouvoir reprendre confiance. D'autre part, ils sauront que l'aide n'est que provisoire, que les 80 millions de dollars ne seront disponibles que pour une période de six mois ou pour la fin de l'année financière. C'est vraiment l'équivalent de 160 millions de dollars que le gouvernement fédéral va assurer pendant un an. Ajoutons à cela l'apport des provinces ce qui fait près de 10 p. 100 des 2.5 milliards dont il est question ici. Le projet de loi mérite donc l'appui de tous les partis à la Chambre et je pense qu'il lui sera assuré au moment du vote cet après-midi.